

**Le gouvernement du Canada verse 2 701 200 dollars à
Aéroport international de Mont-Tremblant inc. pour des travaux d'amélioration**

La Macaza (Québec), le 7 juillet 2009 – Le ministre d'État de Développement économique Canada, l'honorable Denis Lebel, a annoncé aujourd'hui qu'Aéroport international de Mont-Tremblant inc. bénéficierait d'une contribution non remboursable de 2 701 200 \$. Cette somme, versée dans le cadre du programme *Diversification des collectivités*, permettra d'apporter diverses améliorations aux installations aéroportuaires. La réalisation de ce projet entraînera un investissement de 4 436 000 \$ et la création de neuf emplois.

« L'aéroport de Mont-Tremblant constitue une importante porte d'entrée des Hautes-Laurentides et l'amélioration des infrastructures aéroportuaires s'impose pour favoriser tant le développement touristique que la diversification économique de cette région. Le gouvernement du Canada reconnaît le rôle important des infrastructures pour maintenir des collectivités fortes et dynamiques. Le *Plan d'action économique du Canada* comprend d'ailleurs diverses mesures de financement pour aider les collectivités à faire face au contexte économique difficile et à mettre de l'avant des projets qui permettront à leurs résidents de bénéficier de meilleures conditions de vie et d'assurer leur prospérité », a indiqué le ministre Lebel.

Les travaux comprennent le prolongement et l'élargissement de la piste, l'ajout d'une voie de circulation et l'agrandissement de la rampe, de l'aérogare et du garage. Des équipements d'aide à la navigation et d'exploitation aéroportuaire seront également acquis.

L'amélioration des infrastructures pavera la voie à l'augmentation du nombre de touristes provenant de l'extérieur du Québec pendant l'hiver et, subséquemment, à la mise en place de nouvelles liaisons aériennes en été. Les transporteurs aériens desservant déjà Mont-Tremblant pourront utiliser la pleine capacité de leurs appareils et d'autres entreprises exploitant des aéronefs comptant jusqu'à 200 places et provenant de l'extérieur du Canada seront désormais en mesure d'offrir des vols vers les Laurentides. L'aéroport de Mont-Tremblant disposera ainsi d'installations pour répondre aux exigences de l'industrie touristique et poursuivre sa croissance.

Pour plus de précisions sur le *Plan d'action économique du Canada*, voir www.plandaction.gc.ca.

- 30 -

Sources :

Marie-Claude Lemire
Communications
Développement économique Canada
Tél. : 514-283-2199
Courriel : marie-claude.lemire@dec-ced.gc.ca

Stéphanie Desforges
Adjointe spéciale principale, Communications
Cabinet de l'honorable Denis Lebel
Développement économique Canada
Tél. : 514-496-1282
Courriel : stephanie.desforges@dec-ced.gc.ca

Développement économique Canada est en ligne à www.dec-ced.gc.ca. Abonnez-vous aux communiqués de presse à <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/salle-medias/liste-envoi/envoi.html> et restez au fait des dernières nouvelles.